



Arches, le 18 novembre 2010

**Objet : Convocation du Conseil communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Mercredi 24 novembre 2010 à 20h30**

*Salle de réunion*

*de la Maire*

**A POUXEUX**

**Ordre du jour :**

*Validation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire.*

**Intervention du Pays d'Epinal Cœur des Vosges**

- Admissions en non valeur.
- Modifications statutaires du SDANC
- Modifications statutaires du Pays d'Epinal Cœur des Vosges
- Convention OPAH
- Indemnité au receveur
- Charte forestière
- Office de Tourisme de Pôle
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Modifications statutaires de la C2VRM
- Modification du Règlement d'Assainissement Collectif
- Participation à la mise en place d'une boîte de branchement pour les terrains libres
- Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
- Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
- Informations diverses
- Date et lieu du prochain conseil

Le Président  
Philippe EYMARD